

# Denis Ducarme pour la « neutralité » des ministres

La photo du ministre de la Justice Koen Geens s'inclinant, le 27 juin dernier, devant un imam très controversé de Molenbeek n'est pas passée inaperçue au sein de la majorité fédérale.

Denis Ducarme, chef de groupe du MR à la Chambre, n'a pas du tout apprécié le cliché. *« En tant que ministre du culte, je trouve ce geste totalement inapproprié, mais aussi en contradiction avec sa fonction de ministre et de représentant de l'État ».*

Le député libéral replace l'incident dans le contexte plus large du débat qui est mené en ce moment au Parlement sur la neutralité/laïcité de l'État. *« Je pense qu'il est important que, dans ce cadre, on impose un comportement strict aux membres du gouvernement car on ne peut pas demander aux personnes travaillant dans notre administration de ne porter aucun signe ostentatoire d'appartenance re-*

*ligieuse quand un ministre se livre à de tels comportements »*, poursuit Denis Ducarme.

À la rentrée parlementaire, le groupe de travail sur la neutralité de l'État se réunira à nouveau et Denis Ducarme entend bien y introduire des passages qui obligent nos représentants publics à une certaine réserve. *« Il faut que les ministres retrouvent le véritable sens de la neutralité, qu'on fasse attention, surtout si on a en face de soi un personnage au pedigree douteux. On doit exiger du politique de la réserve. »*

Concrètement, le député MR estime que tout membre d'un gouvernement ne doit pas faire étalage de ses préférences religieuses ou philosophiques. Et lors du Te Deum du 21 juillet? *« C'est différent. On se retrouve là face à un événement qui est institutionnel chez nous »*, précise Denis Ducarme. ●

**D.SCA.**